

$S_{ m yndicat}$ $N_{ m ational}$ des $C_{ m adres}$ $P_{ m énitentiaires}$

Affilié à la CFDT (Confédération Française Démocratique du Travail)

<u>Adresse</u> : 505 rue de Cuincy, BP 707, 59507 DOUAI Cedex <u>Tél</u>: 03.61.16.23.15

<u>Mail</u>: sncp@sncp-cfdt.org <u>Site Internet</u>: http://www.sncp-cfdt.org

Douai, le 04 Février 2020,

Eric FIEVEZ
Secrétaire Général
A
Monsieur Le Premier Ministre

Objet : La « sous filière » du renseignement pénitentiaire

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la situation des agents affectés dans les services du renseignement pénitentiaire.

En effet, l'exécutif a demandé il y a deux ans, dans le plan d'action contre-terroriste (PACT), la création d'une filière du renseignement avec je cite "un volet statutaire et indemnitaire présentant une revalorisation substantielle afin de fidéliser les agents formés"

A ce jour, pour des raisons probables de blocage au niveau des ressources humaines, nous n'avons droit **qu'à une sous filière** avec très peu de perspective d'avancement pour les délégués interrégionaux au renseignement pénitentiaire (DIRP) et aucune pour les délégués locaux (DLRP).

Les DLRP qui ne relèvent pas de l'autorité du chef d'établissement mais du chef de la cellule interrégionale du renseignement pénitentiaire (CIRP) et qui ne bénéficient pas de logement de fonction se voient contraints de monter des astreintes alors même que pourrait se poser la question de la légalité des actes de délégation.

Bien que ces personnels bénéficient d'une indemnité de fonction et d'objectifs (IFO) de sortant d'école, alors même que leurs responsabilités s'accroissent, ils se sont vus octroyés une majoration de cette IFO en fin d'année allant jusqu'à 200 euros de moins que l'année précédente du fait d'une enveloppe contrainte du SNRP et de leur sortie du giron des DISP.

Il en est de même pour les tableaux d'avancement. La plupart des officiers sont moins bien classés que lorsqu'ils l'étaient par leur DISP pour l'accès au grade de capitaine, et je passe sur les capitaines qui n'ont quasiment aucune chance d'être nommés commandant au tableau d'avancement.

La conséquence, Monsieur Le 1^{er} Ministre, c'est que faire partie du réseau : <u>c'est grever son</u> <u>avancement et perdre de l'argent</u>!

Une dé-fidélisation s'installe au sein du réseau qui connait le turn-over le plus important de l'administration pénitentiaire, contrairement aux directives initiales (qui commande?). Les agents à peine formés à l'ENAP demandent à partir du réseau. Le plan de qualification accélère cette fuite, les agents comprenant aisément qu'il sera plus avantageux d'être chef de bâtiment en détention pour devenir commandant sur place avec une IFO supérieure et un logement!





Syndicat National des Cadres Pénitentiaires

Affilié à la CFDT (Confédération Française Démocratique du Travail)

<u>Adresse</u> : 505 rue de Cuincy, BP 707, 59507 DOUAI Cedex <u>Tél</u>: 03.61.16.23.15

<u>Mail</u>: <u>sncp@sncp-cfdt.org</u> <u>Site Internet</u>: http://www.sncp-cfdt.org

Sans compter que l'administration n'est pas allée au bout de ses besoins de recrutement en ne créant pas de poste profilé renseignement pénitentiaire (RP) dans tous les établissements, cela a eu pour conséquence un défaut important au niveau du 1er niveau de captation des informations.

Beaucoup de demandes de départ pour la prochaine CAP sont enregistrées entraînant un affaiblissement du réseau qui consacre une partie importante de son énergie à former de nouveaux agents, le condamnant à un niveau d'expertise structurellement insatisfaisant.

Certaines CIRP négocient des missions transversales avec logement à la clef pour essayer d'attirer des agents ou de les conserver.

Cette situation est préoccupante à l'heure où Madame La Garde des Sceaux déclare que " la France n'a pas d'autres choix que de rapatrier les « djihadistes » et que les premiers « returnees » commencent à être libérés.

Le réseau a incontestablement besoin d'agents formés et expérimentés à plein temps et exerçant leur mission durablement.

Il ne faudra pas diligenter des inspections à charge en cas de drame car l'administration ne prend pas suffisamment la mesure des échecs passés..

Le SNRP nous semble un réseau mal alimenté qui par défaut de capteurs ne peut pas être véritablement efficace.

Il serait essentiel aujourd'hui de créer des conditions favorables de fidélisation à des agents qui ne sont pas très nombreux en leur donnant de véritables perspectives de promotion interne.

Les agents du SNRP ne demandent pas un meilleur traitement que la moyenne de leurs collègues, mais un différentiel acceptable!

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à cette situation, Recevez Monsieur Le Premier Ministre, l'assurance de mon profond respect et de mon dévouement.

Pour le SNCP-CFDT Eric Fievez, Secrétaire Général



